

Droit succession

Par chasse46

etant dans l'attente de l'expertise judiciaire de la succession,avant le 3 juillet,ainsi que d'une proposition de partage je
désirerais savoir ce qui va ce passer si je ne suis pas d'accord avec la proposition de partage faites par le tribunal ,car
je ne m'entends pas avec mon frère
avec mes remerciements